

rai là mes remarques sur ce sujet. Mais il faut aussi tenir compte de l'autre aspect du problème: c'est-à-dire l'abaissement du coût de production qui se relie assez intimement à la question du tarif douanier, puisque l'une des causes de l'accroissement du coût de production c'est l'augmentation du prix des machines agricoles et des outils de la ferme par suite du tarif protecteur. Je serai bref sur le sujet. Depuis tant d'années que la protection est devenue un ballon politique, je serais fort en peine de faire valoir un argument nouveau. Mais il y a un fait étonnant à faire ressortir.

On a agité cette question d'élection en élection et de session en session, sans aucun résultat. Quelle patience que la nôtre! Je veux parler de notre attitude sur la question de protection en général, c'est-à-dire sur la question du principe de la protection et non du tarif de revenu qui tombe plutôt sous la rubrique des impôts. Ce principe est erroné au point de vue moral, et malsain au point de vue économique. En effet, il ne faut pas attribuer à une classe le pouvoir d'exploiter les autres, cette classe fût-elle même la classe agricole, et au point de vue économique la protection est malsaine parce qu'elle entrave le développement de nos ressources en faisant augmenter le prix des machines nécessaires à leur élaboration et assurer ainsi l'avenir du Canada. Adoptée comme principe, la protection devient futile comme forme d'impôt, car plus elle devient parfaite pour les fins de protection, plus elle est adéquate, plus votre revenu diminue; portée à l'extrême degré la protection empêcherait toute importation, et alors, la production d'un revenu serait impossible. Le tarif de protection est donc un régime illogique de fiscalité; en outre, il agit tout contrairement à l'effet qu'on prétend lui donner, parce qu'il taxe le consommateur, et l'on sait qu'en principe cette taxe est moins désirable que toute forme de taxe directe, parce qu'elle pèse plus lourdement sur les épaules de ceux qui sont le moins capables de la supporter. Il est évident que plus un homme est pauvre plus la proportion de son salaire affectée aux choses est grande. Donc si les choses nécessaires à la vie sont frappées d'impôts, il aura d'autant plus d'impôts à acquitter. Mais, abstraction faite de cette question, nous croyons que la protection n'en reste pas moins une forme illégale de taxation eu égard à l'état de choses actuel. On admet généralement que ce qu'il nous faut surtout, c'est une augmentation

de population et, par conséquent, de nouveaux immigrants. Il serait peut-être logique de demander l'imposition d'une taxe sur les célibataires, mais je me garderai de susciter de l'embarras au Gouvernement par pareille demande. Je me contenterai de signaler que la taxation par voie de protection représente un impôt sur l'enfant, et que lorsque nous avons tant besoin d'une augmentation de population et que la population indigène est la meilleure, une taxe de cette nature est illogique. En effet, étant donné que, sous l'empire d'un tarif de protection, toutes choses nécessaires à l'entretien et à la vie d'un enfant sont taxées, plus vous avez d'enfants plus vous avez d'impôts à acquitter. Si ce n'est pas là taxer la progéniture, je demande ce que c'est.

Laissant à d'autres plus habiles que moi le soin de traiter ce sujet plus à fond, je parlerai maintenant de l'immigration par rapport à certaines conditions se rattachant à l'agriculture. Désireux d'attirer au Canada la plus grande affluence possible d'immigrants qui aillent s'établir sur des terres, nous voulons que toute politique d'immigration que nous adopterons ait pour objet d'amener ici des gens plus ou moins versés dans l'agriculture, disposés à se fixer sur des terres vierges, à faire du défrichement, surtout dans l'Ouest et dans l'Ontario et à augmenter ainsi la production. Monsieur l'Orateur, la seule garantie du succès des efforts quelconques que nous pourrions tenter dans ce but, ce sera la prospérité des colons déjà établis. Quand nous aurons rendu leur situation prospère, d'autres nous arriveront pour partager leur prospérité. Jusque-là, il nous sera inutile de chercher à induire de nouveaux colons à venir ici seulement pour partager notre pauvreté et notre détresse. Ces mots peuvent sembler un peu forts. Le sont-ils trop? Je m'en tiens aux mots "pauvreté" et "détresse".

Après mon arrivée à Ottawa, j'ai conversé avec un citoyen qui était bien renseigné sur la situation qui existe dans la ville, et qui m'a fait observer que nous étions bien heureux dans le Canada occidental, malgré l'état de choses qui y règne et la dureté des temps, de ce que personne dans cette partie du pays ne souffrait de la faim; tous étant des cultivateurs et tous ayant des aliments en abondance dans leur buffet. J'ai dit à mon interlocuteur et je puis répéter à la Chambre que---ainsi que quelques députés doivent le savoir---même parmi les cultivateurs qui s'adonnent à la production des vivres, il existe des centaines---